

PORTRAIT SOCIAL

Caf de l'Aude

octobre 2022



47 %
personnes
couvertes

80 457
allocataires

Dans l'Aude, on compte environ 174 540 personnes couvertes par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 47 % de la population. Ce taux est de 49% pour l'Occitanie, (comme pour la France). Il varie entre les différentes intercommunalités du Département et les contextes géographiques locaux.

Les ménages allocataires se répartissent comme suit : 50 % sont isolés et sans enfant à charge, 17 % sont en situation monoparentale et 27 % sont en couple avec enfant. Les étudiants représentent 1,5% des ménages allocataires, chiffre en lien avec l'offre de formation présente sur le territoire.

L'action de la Caf accompagne la diversité des parcours de vie.

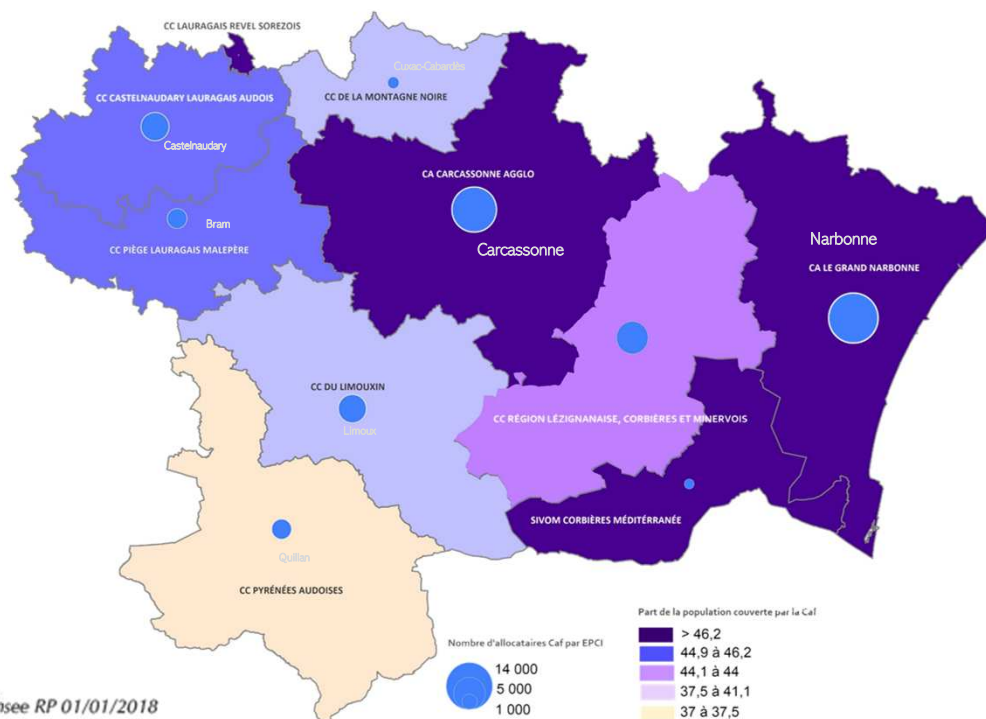
Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus.

21 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées des prestations légales, soit 14 700 allocataires.

Au niveau national (Métropole), ce taux est de 15%, pour 17% au niveau régional (Occitanie).

32 315 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 € / mois. Dans ces foyers précaires vivent 28 715 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN ® Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



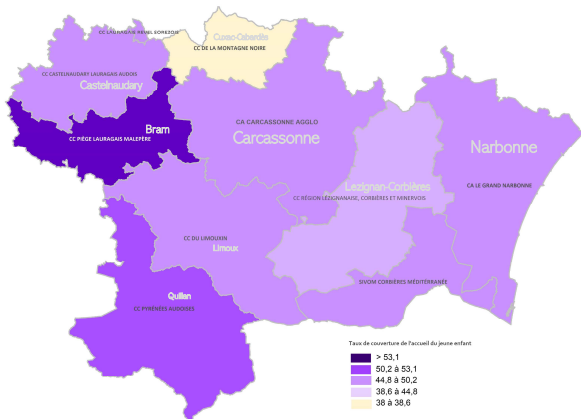
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



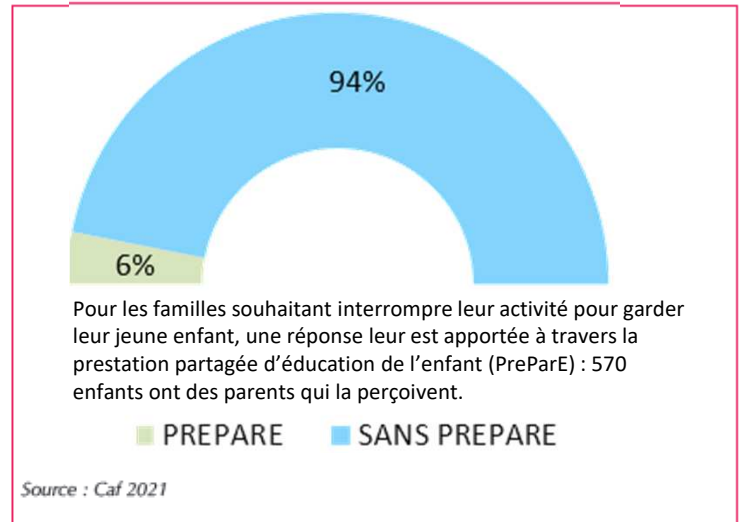
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2010 @IGN Geofia 2.0.2017

La Caf de l'Aude soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux ménages.

Elle favorise ainsi la conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale en apportant des solutions d'accueil adaptées et diversifiées qui prennent en compte les besoins du jeune enfant. L'Aude compte 61 établissements d'accueil du jeune enfant, 17 relais petite enfance et 12 micro-crèches (CMG-Paje). Des projets de création de places sont en cours pour compléter l'offre actuelle et améliorer la couverture territoriale (ouverture de 169 places prévues d'ici 2025).

L'offre d'accueil est de 4 655 places (dont 2 400 places en mode de garde individuel) pour 10 012 enfants de moins de 3 ans.

Enfants couverts par la prestation PreParE

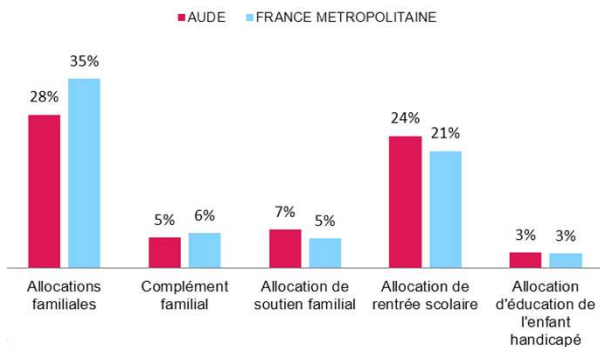


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

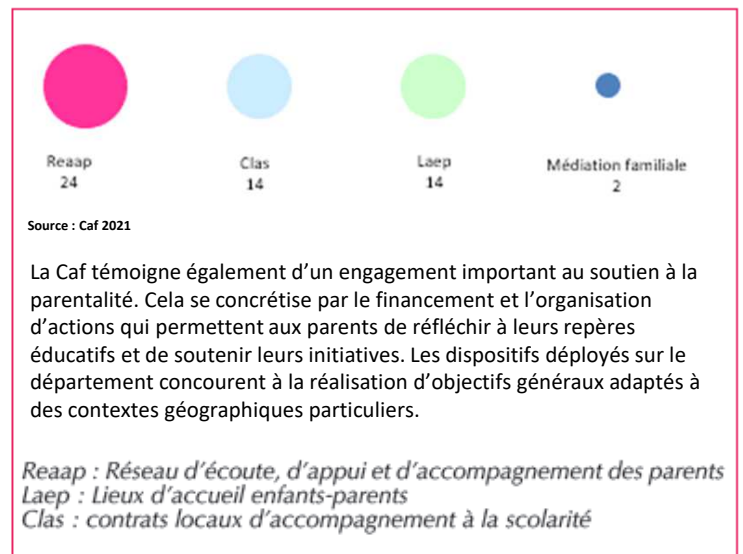


Répartition des prestations



> 24% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants (3 points de plus qu'à l'échelle nationale),
> 7 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (5 % au niveau national),
> 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations adaptées :

> 28 % des ménages bénéficient des allocations familiales (35 % au niveau national), versées à partir du deuxième enfant, et 5 % bénéficient du complément familial.

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

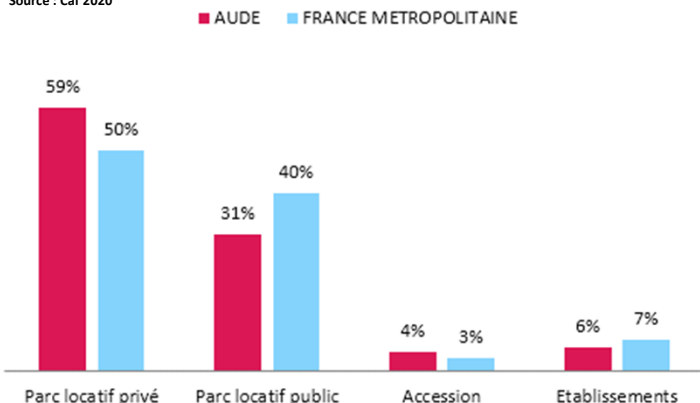
Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

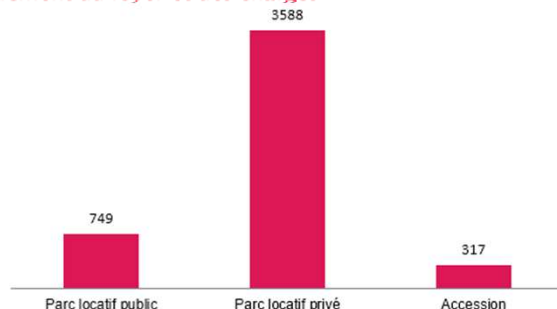
Source : Caf 2020



Au mois de décembre 2021, 37 725 foyers audois (74 350 personnes concernées) reçoivent une aide au logement de la Caf. Cette aide est orientée vers tous les segments du parc résidentiel local (parc public, parc privé, accession à la propriété).
Les aides au logement participent ainsi à la cohésion sociale.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges

Source : Caf 2021



Après perception des aides au logement, ce sont environ de 4 600 foyers qui consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. Dans le parc locatif privé les loyers sont plus élevés. Le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger y est multiplié par 5 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



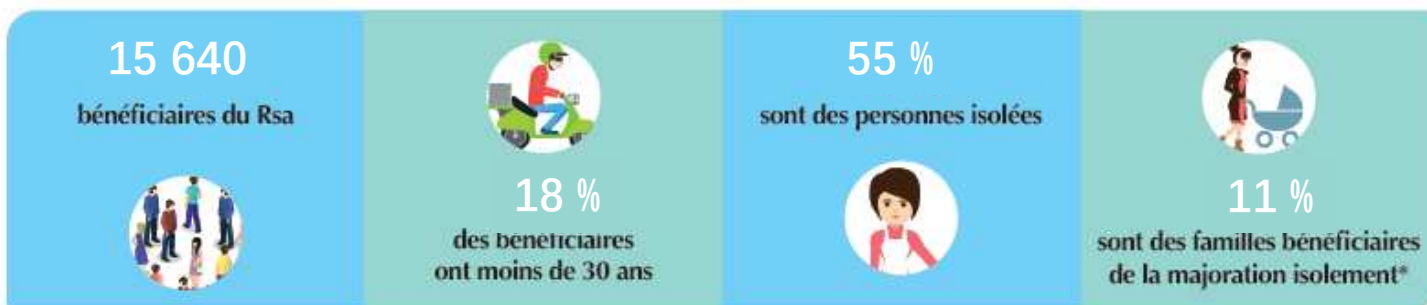
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à plus de **15 640 foyers** sur le territoire audois (soit 30 930 personnes couvertes).

> **Le versement de la prime d'activité (PPA) à 29 725 allocataires.** Cette prime soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

> **11 070 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) dont 6 610 à taux plein.**

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

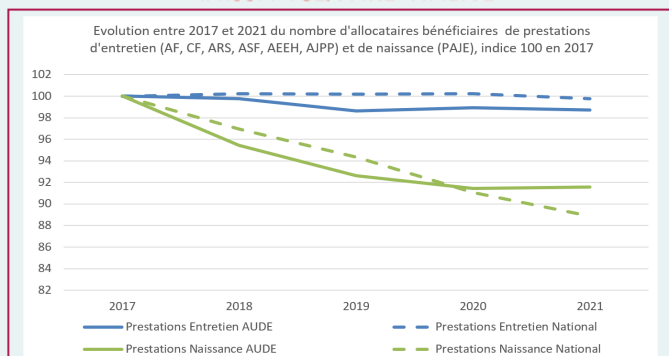
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entraides a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions. Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre des mois de décembre de ces années-là.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



Les nombres des bénéficiaires des prestations ci-dessus sont tendanciellement à la baisse entre 2017 et 2021¹.

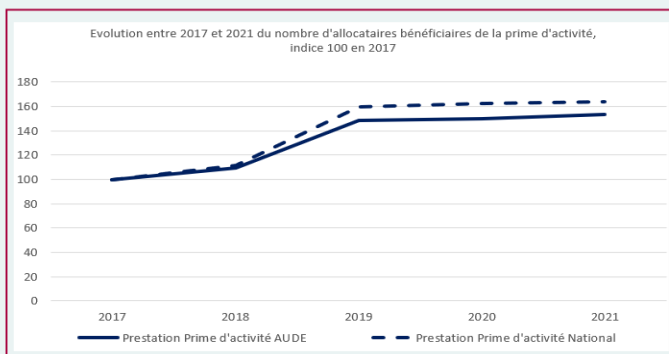
Dans l'Aude :

En 2017, 30 745 allocataires percevaient des prestations d'entretien liées aux enfants, ils sont 30 340 à les percevoir en 2021 (- 393).

En 2017, 9 504 allocataires percevaient la PAJE, ils sont 8 701 à la percevoir en 2021 (- 803).

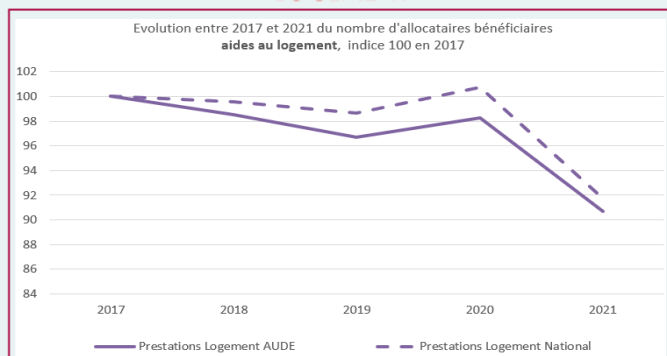
La très légère remontée des indices observable en 2020 ne constitue pas un changement de tendance à ce stade.

PRIME D'ACTIVITÉ



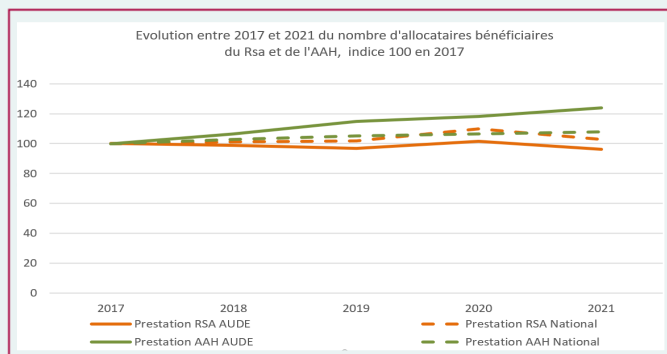
Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a **fortement augmenté en 2018** du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³. Outre le complément aux revenus d'activité qu'elle procure, la Prime d'activité peut être aussi **majorée** pour répondre à des événements particuliers ou des situations délicates rencontrées par les allocataires (comme par exemple des séparations ou des grossesses).

LOGEMENT



La réforme des aides au logement, intervenue en janvier 2021, a permis de calculer ces allocations au plus près des ressources des ménages et d'actualiser leur droit en conséquence². La trimestrialisation des aides s'est traduite par une baisse des allocations. Ceci en corrélation avec les ressources monétaires des ménages qui progressaient alors dans un contexte d'inflation faible et de reprise d'activités.

SOLIDARITÉ



S'agissant des chiffres du RSA dans l'Aude, deux phénomènes doivent être soulignés. La tendance est globalement baissière, en lien notamment avec les mesures incitatives vers le retour à l'emploi. En dépit de cette tendance, il faut noter que la crise pandémique de 2020 explique une remontée observable cette année-là car les maintiens dans le dispositif étaient alors généralisés.

L'AAH, quant à elle, est en très forte augmentation puisqu'elle bénéficie aujourd'hui à 29 720 allocataires (19 408 en 2017). Cette hausse est portée pour l'essentiel par des bénéficiaires présentant un taux d'invalidité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.